

## 2.1 Environnement

Sous l'impulsion de la réglementation et des engagements internationaux pris par la France, les émissions de polluants dans l'atmosphère et les milieux aquatiques diminuent depuis les années 1990. Dans le même temps, de nombreux dispositifs (réseau Natura 2000, plan national d'actions...) ont été mis en place pour protéger les espèces et espaces naturels. La pollution des cours d'eau par les nitrates reste stable. Les seuils réglementaires de la pollution de l'air sont régulièrement dépassés. Si les effectifs de certaines espèces augmentent, ceux des oiseaux spécialisés des milieux agricoles et forestiers continuent de baisser.

En 2015, la **dépense de protection de l'environnement** s'établit à 46,7 milliards d'euros (Md€). La gestion des déchets (36 %) et l'assainissement des eaux usées (27 %) constituent les principaux postes de ce total. Les autres postes concernent la préservation des milieux naturels (air, sol, eaux souterraines et de surface...) et le traitement de diverses nuisances (bruit, radiations...). Depuis 2000, cette dépense augmente de 3,1 % en moyenne annuelle, alors que la croissance du produit intérieur brut (PIB) en valeur est de 2,6 % sur cette période. Toutefois, le poids de la dépense de protection de l'environnement reste modeste : 2,1 % du PIB.

Sur l'année scolaire 2014-2015, près de 95 000 élèves et étudiants sont inscrits en dernière année de l'une des 1 168 formations environnementales, allant du CAP au doctorat.

L'environnement représente 7 % des effectifs inscrits dans l'ensemble des formations contre 5 % en 2008. Les filières d'études « prévention des pollutions, nuisances et risques » et « énergie » sont les plus attractives sur la période 2008-2014.

En 2016, la qualité de l'air en France s'améliore en lien avec la réduction des émissions de polluants, suite à la mise en œuvre de stratégies et plans d'action. Toutefois, des dépassements des normes de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine persistent, même s'ils sont moins nombreux que par le passé et touchent moins de zones. Ils concernent les particules de diamètre inférieur à 10 micromètres ( $\mu\text{m}$ ) et le dioxyde d'azote, principalement à proximité du trafic routier, ainsi que l'ozone.

L'**artificialisation des sols** engendre une perte de ressources naturelles et agricoles généralement irréversible. Les **zones artificialisées** occupent près de 5,16 millions d'hectares en 2015, soit environ 9,4 % de la métropole. En 2014, la moitié de ces zones artificialisées correspond à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings), dont l'imperméabilisation a notamment des impacts négatifs sur le cycle de l'eau et son écoulement en cas de fortes précipitations. Les espaces artificialisés se sont étendus d'environ 590 000 hectares entre 2006 et 2015, en grande partie aux dépens des terres agricoles, mais aussi des milieux forestiers et des landes. ■

### Définitions

**Artificialisation des sols – zone artificialisée** : perte du caractère naturel ou agricole d'un espace, au profit de zones urbaines, industrielles et commerciales et d'infrastructures de transport.

**Dépense de protection de l'environnement** : effort financier que consacrent les différents agents à la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Biodiversité, Convention de Ramsar, parc national, parc naturel régional (PNR)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références*, édition 2017.
- « Bilan de la qualité de l'air en France en 2016 », *Datalab* n° 26, SDES, octobre 2017.
- « Les indicateurs de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable », *Document de travail* n° 34, SDES, octobre 2017.
- « Les investissements pour protéger l'environnement continuent de fléchir en 2015 », *Insee Focus* n° 94, septembre 2017.
- « Les comptes de l'économie de l'environnement en 2014 », *Datalab* n° 16, SDES, mars 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Occupation physique du territoire

en milliers d'hectares

	2006	2010	2015
Sols bâtis	756	833	931
Sols revêtus ou stabilisés	2 160	2 324	2 479
Autres sols artificialisés	1 653	1 736	1 751
Sols agricoles	28 591	28 259	27 999
Sols boisés	17 042	16 994	17 041
Landes	2 787	2 856	2 779
Sols nus naturels	942	967	961
Zones humides et sous les eaux	864	901	910
Zones interdites	125	50	68
<b>Surface totale</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>	<b>54 919</b>
dont surfaces artificialisées en %	8,3	8,9	9,4

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

## Dépenses liées à l'environnement

en millions d'euros courants

	2000 (r)	2010 (r)	2015 (p)
<b>Protection de l'environnement (1)</b>	<b>29 463</b>	<b>44 516</b>	<b>46 671</b>
Air	1 665	3 374	2 635
Eaux usées	9 659	12 689	12 491
Déchets	9 316	14 927	16 880
Sol, eaux souterraines et de surface	718	1 649	1 673
Bruit	1 540	1 936	1 902
Biodiversité et paysages	1 160	1 749	2 090
Déchets radioactifs	570	729	638
Recherche et développement	3 217	3 709	4 479
Administration générale	1 617	3 754	3 885
<b>Dépense de gestion des ressources (2)</b>	<b>13 829</b>	<b>19 494</b>	<b>21 021</b>
Adduction en eau potable	10 423	13 955	14 099
Récupération	3 406	5 539	6 922
<b>Dépense liée à l'environnement (1)+(2)</b>	<b>43 291</b>	<b>64 010</b>	<b>67 693</b>
Espaces verts urbains	2 131	3 354	3 763
Énergies renouvelables	...	24 749	26 754

Source : SDES.

## Espaces protégés et gérés en 2017

	France métropolitaine		DOM		France	
	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>	Nombre	Surface totale en km <sup>2</sup>
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	828	1 631	36	316	864	1 946
Zones relevant de la Convention de Ramsar	33	7 780	6	2 754	39	10 533
Réserves de biosphère (zone centrale, zone tampon et aires de coopération)	12	38 940	1	2 470	13	41 411
Sites Natura 2000	1 766	112 162	...	...	1 766	112 162
dont : ZPS au titre de la directive « Oiseaux » <sup>1</sup>	397	79 394	...	...	397	79 394
propositions de SIC et de ZSC au titre de la directive « Habitats » <sup>2,3</sup>	1 369	75 947	...	...	1 369	75 947
Parcs nationaux	7	12 123	3	37 763	10	49 886
dont cœurs de parc	7	4 097	3	21 511	10	25 608
Réserves naturelles nationales et de Corse	158	2 593	13	3 040	171	5 634
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	10	383	0	0	10	383
Réserves biologiques domaniales ou forestières	235	426	11	1 274	246	1 700
Parcs naturels régionaux (PNR)	49	80 943	2	6 968	51	87 911
Parc naturel marin	6	22 439	1	68 313	7	90 752

1. ZPS : Zones de protection spéciale.

2. SIC : Sites d'intérêt communautaire.

3. ZSC : Zone spéciale de conservation.

Source : SDES.

## Occupation physique des sols de l'UE en 2015

en % de la superficie totale

	Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux	Zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>		Forêts <sup>1</sup>	Sols cultivés	Prairies	Eaux	Zones humides	Zones artificielles <sup>2</sup>	Landes <sup>3</sup>	Sols nus <sup>3</sup>
Allemagne	34	32	22	2	1	7	1	1	Lettonie	54	14	23	2	2	2	2	1
Autriche	43	15	25	2	0	4	6	5	Lituanie	38	29	25	2	1	3	1	1
Belgique	25	29	31	2	1	11	2	1	Luxembourg	34	23	29	0	...	10	3	0
Bulgarie	41	29	19	1	0	2	6	2	Malte	5	26	23	1	...	24	14	6
Chypre	23	19	13	1	0	5	23	16	Pays-Bas	13	24	36	10	1	12	2	1
Croatie	46	17	19	1	0	4	12	1	Pologne	36	33	23	2	1	4	1	2
Danemark	18	51	18	2	2	7	2	1	Portugal	34	12	24	1	0	5	19	5
Espagne	29	21	19	1	0	3	17	10	Rép. tchèque	38	32	22	1	0	5	1	1
Estonie	57	14	16	5	4	2	2	1	Roumanie	33	32	27	2	2	2	2	1
Finlande	68	6	4	10	5	2	4	1	Royaume-Uni	12	20	36	2	3	7	19	2
<b>France</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	Slovaquie	45	27	20	1	0	3	4	1
Grèce	32	15	19	1	1	3	25	3	Slovénie	61	10	22	1	0	3	3	1
Hongrie	24	44	20	2	1	4	2	3	Suède	64	4	5	9	5	2	6	5
Irlande	12	6	56	2	6	4	13	1	<b>UE</b>	<b>38</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Italie	33	25	22	2	0	7	7	5									

1. Y c. autres zones boisées.

2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées).

3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat (extraction du 14 septembre 2017), Lucas.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le gain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales